



**CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 5 JUILLET 2023
A 18 H 30**

ORDRE DU JOUR

COMMISSION « EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE »

PROJET N°23 – 046 : TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

PROJET N°23 – 047 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA MAISON DES LYCEENS

COMMISSION « VIE CITOYENNE, ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE »

PROJET N°23 – 048 : RENOUVELLEMENT CAP 33 SAISON (cf. annexe n°1)

PROJET N°23 – 049 : REMBOURSEMENT DES CLIENTS POUR LA REPRÉSENTATION REPORTÉE DU 03 MARS 2023 – THÉÂTRE DES SALINIÈRES (cf. annexe n°1bis)

PROJET N°23 – 050 : PROGRAMMATION DE L'ESPACE CULTUREL LUCIEN MOUNAIX (SAISON 2023-2024)

COMMISSION « AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE »

PROJET N°23 – 051 : SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE AVIS APRES ARRET DU PROJET (cf. annexe n°2 – voir lien à télécharger)

PROJET N°23 – 052 : VENTE D'UN BIEN COMMUNAL DECLASSE PAR ANTICIPATION A ICADE PROMOTION PARCELLE AB 279- 10 RUE GEORGES CLEMENCEAU (cf. annexe n°3)

PROJET N°23 – 053 : ACCORD DE LA COMMUNE SUR LES CONDITIONS D'ACQUISITION ET DE GESTION D'UN BIEN PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE AQUITAINE (cf. annexe n°4)

PROJET N°23 - 054 : DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE L'EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (cf. annexe n°5)

PROJET N°23 – 055 : VILLAGE DE NOËL 2023 : TARIFS ET DEMANDE DE CHÈQUE DE CAUTION POUR LES EXPOSANTS

COMMISSION « RESSOURCES »

PROJET N°23 – 056 : DECISION MODIFICATIVE N°1

PROJET N°23 – 057 : CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RESTES A RECOUVRER

PROJET N°23 – 058 : REVALORISATION TARIFAIRES – CIMETIERE DE LA VILLE DE BIGANOS

PROJET N°23 – 059 : MODIFICATION DE LA DUREE DE SERVICE D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET (*cf. annexe n°6*)

PROJET N°23 – 060 : CREATION DE POSTES - AVANCEMENTS DE GRADE ET PROMOTIONS INTERNES 2023 (*cf. annexe n°7*)

PROJET N°23 – 061 : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE PUERICULTRICE (*cf. annexe n°8*)

PROJET N°23 – 062 : CONTRATS D'APPRENTISSAGE 2023

PROJET N°23 – 063 : DEROGATION AUX TRAVAUX REGLEMENTES EN VUE D'ACCUEILLIR DES JEUNES MINEURS AGES D'AU MOINS 15 ANS ET DE MOINS DE 18 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE (*cf. annexes n°9 et n°10*)

PROJET N°23 – 064 : ORGANISATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024